l'Opinion

Date : 07/12/2020
Heure : 18:17:37
Journaliste : Muriel Motte

www.lopinion.fr
Pays : France
Dynamisme : 22

Visualiser l'article

Pour Xavier Niel et Matthieu Pigasse, l'avenir est dans les Spacs

Le trio Matthieu Pigasse – Xavier Niel – Moez-Alexandre Zouari a réussi à lever 300 millions d'euros à travers 2MX Organic

Maud Bakouche est associée du cabinet d'avocats Racine.

© Aurélien Cohen

Après l'audiovisuel et Mediawan en 2016, la consommation durable et 2MX Organic aujourd'hui. Dans les deux cas, le tandem Niel-Pigasse a eu recours à un Spac pour ses investissements. Maud Bakouche est associée du cabinet d'avocats Racine, qui a accompagné les deux entrepreneurs dans la création de ces Special purpose acquisition vehicules.

Déjà unis dans l'aventure Mediawan, Xavier Niel et Matthieu Pigasse se sont, cette fois, associés à Moez-Alexandre Zouari (Picard, franchisé Casino) pour bâtir « un acteur européen de la consommation durable ». La première pierre de leur aventure est 2MX Organic, un Spac (Special purpose acquisition vehicule). Cette structure cotée sur le compartiment professionnel de la Bourse de Paris comptait lever entre 250 et 300 millions d'euros auprès d'investisseurs qualifiés. La première acquisition de 2MX Organic aura lieu l'an prochain. Maud Bakouche, du cabinet Racine, a travaillé sur ce dossier.

Quel est l'intérêt de recourir à un Spac pour créer un groupe ?

Parce que c'est justement la finalité d'un Special purpose acquisition company ! Le Spac est un véhicule créé afin de réaliser dans un délai fixé à l'avance, le plus souvent vingt-quatre mois, une première opération d'acquisition dans un secteur économique prédéfini. On parle d'« Initial business combination (IBC) ». Le

Tous droits réservés à l'éditeur

financement est apporté par des actionnaires-investisseurs, dits « qualifiés », via la Bourse (compartiment professionnel du marché réglementé d'Euronext Paris), pour un montant défini au départ. Les fonds levés sont sécurisés sur un compte séquestre et sont remboursés aux investisseurs, soit au moment de l'IBC si celle-ci ne leur convient pas. Soit à l'expiration du délai de vingt-quatre mois, si la première opération n'a pas été réalisée. Au-delà de l'« Initial business combination », le Spac vise, par construction, à créer des synergies en réalisant de nouvelles acquisitions pour constituer un groupe autour du projet de ses fondateurs. L'expertise et le talent de ces derniers sont donc essentiels.

On retrouve les deux mêmes entrepreneurs, Xavier Niel et Matthieu Pigasse, à l'origine des deux Spacs créés en France. Peut-on envisager un vrai développement de cette structure à l'avenir ?

Le développement des Spacs s'est accéléré aux Etats-Unis dans trois secteurs, la technologie, l'énergie et la finance. Cette année, environ quarante milliards de dollars, selon Preqin, ont été levés en Bourse pour financer de tels projets. En France, l'environnement est plus favorable depuis 2014, date à laquelle le régime juridique du rachat des actions a été précisé. En effet, la sécurité apportée aux investisseurs dans le cadre d'un Spac repose sur un mécanisme d'actions stipulées rachetables qui, en tant que telles, permettent d'assurer le remboursement des investisseurs dans les hypothèses évoquées. Le régime juridique est aujourd'hui clarifié. Pour le reste, le succès d'un Spac repose sur la combinaison de trois éléments : le charisme et le savoir-faire des fondateurs ; l'identification d'un secteur non consolidé, à fort potentiel de développement et de synergies ; la possibilité d'obtenir un financement sur le marché. Tout cela existe en France.

On entend que les cibles d'acquisition manquent dans le private equity. Qu'en est-il pour les Spacs ?

Les fondateurs d'un Spac ont un projet précis, autour d'un marché en croissance et avec un potentiel important de synergies. En cela, la pénurie de cibles évoquée ne les impacte pas. Par ailleurs, nous avons simplifié les conditions d'approbation de l'acquisition initiale, tout en conservant la sécurité requise pour les investisseurs : l'IBC est généralement approuvée par une assemblée spéciale des investisseurs-actionnaires. Elle le sera désormais par une structure plus légère : le conseil d'administration du Spac statuant à la majorité simple, incluant le vote favorable des deux tiers des administrateurs indépendants.

Mediawan a déjà été retiré de la cote. Est-ce la vocation de tous les Spacs ?

Le Spac est un véhicule spécifique, qui devient une société cotée classique après la réalisation de l'IBC dans le délai de vingt-quatre mois. Il peut tout à fait rester coté, mais sans les caractéristiques propres au Spac, on parle d'ailleurs de « despacking ». Mediawan a été constitué en 2016, et a réalisé son IBC (le rachat de Groupe AB) en 2017. Depuis, les trois fondateurs de Mediawan, Matthieu Pigasse, Xavier Niel et Pierre-Antoine Capton ont construit un groupe considérable de création et de distribution de contenus audiovisuels. Ils ont créé la société Bidco Breteuil avec le soutien de KKR et de MACSF ; celle-ci a lancé une offre publique d'achat (OPA) sur Mediawan pour acquérir les titres non détenus par eux-mêmes et c'est le succès de cette OPA qui a conduit à une offre publique de retrait. Ce n'est pas la vocation de tous les Spac, mais cela illustre le succès de Mediawan, qui a effectivement conduit à la création d'un groupe reposant sur l'expertise de ses fondateurs.

Tous droits réservés à l'éditeur